

En réponse à l'interpellation formulée par les personnels de l'université Marie et Louis Pasteur

Propositions de la liste pour une ville en transition écologique, sociale et solidaire,

Notre projet est de faire de Besançon une ville démonstratrice de la capacité d'une organisation humaine à bifurquer, pour le bien-être de sa population, pour une prospérité au bénéfice des habitantes et habitants.

La prise en compte des questions de l'impact de l'homme sur l'environnement, et de l'adaptation de nos villes aux changements du climat, traversent toutes les politiques que nous allons mettre en œuvre durant ce mandat. C'est de façon systémique, et en faisant adhérer le maximum d'acteurs et de forces vives à cette approche, que nous allons trouver la meilleure efficacité. Les chocs auxquels nous sommes confrontés impliquent d'emporter toutes les forces vives vers la fabrique de solutions écologiques pour laquelle les scientifiques jouent un rôle déterminant.

Le fait que les crises environnementales touchent plus durement encore les personnes précaires, renforçant leur fragilité, nous amène à cibler certaines actions vers celles et ceux qui en souffrent le plus, en mettant en place des mesures pour leur pouvoir d'achat, pour l'amélioration de leur logement, de leur alimentation ou pour leur facilité de déplacement. C'est avec cette approche systémique, que les actions listées ci-dessous doivent être lues.

Il est important aussi de noter que les politiques structurantes à fort impact sur les questions environnementales (eau, mobilités, logement, ZAE, aménagement du territoire, énergie, projet alimentaire territorial) sont de la compétence de la communauté urbaine. La composition de Grand Besançon, forte de ses 67 communes, nécessite l'obtention d'un consensus large pour pouvoir avancer.

Ces 6 dernières années, une accélération des politiques écologiques s'est mise en place. La Ville de Besançon, et en 2025, GBM, ont respectivement 5 (le maximum) et 4 étoiles du label de l'ADEME Territoire engagé pour la transition écologique. Plus qu'un label, T.E.T.E. est une feuille de route, avec des objectifs chiffrés d'amélioration. Nous nous sommes donné jusqu'en 2050 pour devenir territoire à énergie positive pour le Grand Besançon.

Face à l'urgence de l'adaptation de la ville et de la nécessaire bifurcation socio-écologique, les politiques menées vont être amplifiées.

Dans la connaissance, le savoir et l'expérimentation de solutions résident des leviers d'action efficaces. Dès à présent, nous faisons appel à l'expertise scientifique, autour des

PFAS, de la protection de l'eau, avec les Vaïtes, sur l'aménagement du territoire... Les chocs auxquels nous sommes confrontés Nous souhaitons intensifier ces liens entre la recherche académique et les problèmes auxquels les collectivités sont confrontées, incluant les habitants dans des processus de démocratie participative.

La ville favorable à la santé

L'approche transversale "One health" guidera les choix d'aménagement, des quartiers, de la nature en ville, pour la mobilité, l'alimentation, mais aussi de la construction et de la rénovation bâtementaire (matériaux biosourcés, sans perturbateurs endocriniens...). Nous allons expérimenter une sécurité sociale de l'alimentation, considérant que les niveaux de ressources financières ne doivent plus être un frein à une alimentation saine.

Renforcer le pouvoir d'agir des acteurs du territoire

Les défis que nous traversons supposent de créer les conditions d'un dialogue permanent pour permettre que des solutions qui intègrent les limites planétaires prennent vie dans la ville. C'est la raison pour laquelle notre méthode se fonde sur l'écoute, le partage de connaissances et de solutions. Cela pourra prendre forme notamment par :

- l'organisation d'un parlement des mobilités pour que l'expertise scientifique et l'expertise d'usage éclaire la décision politique
- le développement des instances de dialogue et de partage de connaissance des parties prenantes, comme le Club Climat, la Convention des entreprises engagées pour le climat.
- l'organisation, via la commande publique, une montée en compétences des artisans pour pouvoir répondre à nos cahiers des charges des constructions et rénovations.
- par l'accompagnement des acteurs pour inventer l'économie du futur, que ce soit dans le champ de l'économie circulaire et solidaire, de l'industrie, de la décarbonation des productions et de l'innovation.
- vers les habitants, le renforcement des actions comme le logis13éco, le SLIME

Atténuation du changement climatique

- *Logement et bâti*
 - 5 nouveaux projets urbains sous maîtrise d'ouvrage publique, vont voir le jour. Tous sont connectés au réseau de transport public, 4 au réseau de chaleur urbain, tous proposent un accès au dehors, aux espaces verts. De cette amplitude et de cette ambition écologique, c'est unique en France
 - Notre ambition est que 3000 logements soient produits (neufs et rénovés) sur la ville de Besançon d'ici 2035, pour répondre aux besoins de la population, pour tous les âges, pour tous les portefeuilles, pour accueillir étudiants, familles, personnes âgées. La régénération de la ville, sa transformation et

son adaptation est une réponse pour éviter l'étalement urbain, la consommation de foncier, pour permettre des mobilités plus décarbonées. Pour cela, c'est une ville désirable, apaisée, de bien-être et de services, vivante, que nous comptons bâtir.

- Parmi ces logements, 30% seront dans le parc social, de la location à l'accession à la propriété (baux réels solidaires), sachant que nous devons répondre à la crise du logement, et que 70 % de la population peut prétendre à un logement social.
 - Concernant la rénovation des logements, forte de notre expérience pionnière sur la lutte contre la précarité énergétique des ménages, nous développons le nombre et la qualité de l'accompagnement. Nous allons aussi expérimenter l'auto-réhabilitation accompagnée dans le parc social, ainsi que participer à une étude sur les liens entre précarité énergétique et développement de moisissures, avec l'Université M L Pasteur.
 - Intensifier l'aide aux bailleurs publics pour la rénovation des logements sociaux.
 - coordonner et augmenter les aides à la pierre pour la rénovation des logements privés (le fonds a été doublé lors de ce mandat), pour déclencher les travaux, favoriser l'intervention des artisans dans les tissus urbains denses.
 - Nous allons poursuivre la rénovation de nos bâtiments, nos écoles et nos crèches, les gymnases, en commençant par les plus énergivores, inadaptés aux fortes chaleurs, et accueillant la jeunesse.
 - Nous avons comme objectif d'atteindre la neutralité carbone des activités de la Ville de Besançon en 2040
- *énergie*
- Un plan de sobriété énergétique a été mis en place en 2022, que nous poursuivrons
 - Nous allons continuer à poursuivre le rythme d'installation de panneaux photovoltaïque, étudier la géothermie dès qu'il y en a la possibilité (à l'instar de celle installée place Granvelle pour le Kursaal, le théâtre Ledoux et le palais Granvelle), et continuer à développer le réseau de chaleur urbain et le déploiement de chaudière biomasse.
 - Ainsi, la part d'énergie locale et durable consommée par la Ville atteint 60%, et la diminution des émissions de gaz à effet de serre est de 44% (2019-2023)
 - Nous allons développer l'auto-consommation collective sur le territoire
- *mobilités*
- Adoption d'un nouveau plan de mobilité
 - au regard de l'organisation de notre territoire, les flux sont dirigés vers les centralités de GBM,
 - 5 nouvelles aires de covoiturage (taux d'occupation entre 70 et 90%)

- 2 nouveaux poles mulimodaux, à Saint Vit et Saône
- Progression de 15 % de l'utilisation des P+R de 2024 à 2025.
- avec la Région, rénovation de la ligne des horlogers
- triplement du budget consacré aux pistes cyclables - 20 nouveaux kilomètres à Besançon et 87 km dans le Grand Besançon ; Installation d'un jalonnement de grands itinéraires ; installation de parking sécurisés ; augmentation et électrification du service VéloCité, qui dessert maintenant la Bouloie ; aide à l'installation des Manivelles à Battant ; aide à la pratique du vélo (apprentissage, pour les enfants à l'école, pour les adultes, et notamment les femmes : acquisition d'une autonomie de déplacement). Nous allons continuer, en améliorant les continuités cyclables et piétonnes, en installant de nouveaux parkings sécurisés pour les vélos, en étendant Ginkgo Vélo et vélo cité, en développant l'auto-partage.
- La tarification des transports a évolué, avec la gratuité des moins de 15 ans, un abonnement divisé par 2 pour les étudiants et 15- 26 ans, la gratuité le samedi (avec une part modale de la voiture au bus de 8 %, après 3 mois).
 - Nous proposons de développer l'offre de transport en commun, via le réseau Ginko, et via la mise en oeuvre du Service express régional métropolitain, qui permet une articulation sur le bassin d'activité (350000 habitants)
 - et de défendre une gratuité pour les moins de 26 ans et les minima sociaux

Biodiversité

- Le PLUI, arrêté en décembre 2025 à GBM, a été l'occasion d'entériner une ambition dans l'aménagement du territoire, en respectant le ZAN, mais aussi les continuités de la trame verte, qui a été déterminée par un travail prospectif avec le laboratoire ThéMA.
- Nous allons développer la trame noire, en poursuivant l'extinction de l'éclairage public de certains quartiers résidentiels et de zones d'activités industrielles
- La mise en oeuvre du nouvel éclairage de la Citadelle prend en compte les besoins du vivant (variation de l'éclairage en fonction des saisons, de la nidification...)
- campagnes de la direction de la santé publique auprès des habitants pour qu'ils adoptent les bonnes pratiques contre la propagation du moustique tigre. Éviter à tout prix la diffusion massive d'insecticides.
- Accompagner l'installation de maraîchers, continuer à protéger les zones agricoles (ZAP). Les Vaites, les Vallières ont été définies "zones agricoles à protéger", un statut aussi protecteur que les ZNIEFF.
- insuffler des marchés pour les maraichers via la commande publique (la ville atteint 72 % des critères EGALIM, dont 44.76 % de bio et 19.08 % de bio local pour la restauration scolaire).
- Gestion communale des forêts (Collines, Chailluz, bois d'Aglans)

- Entre les deux périodes d'aménagement des forêts communales, celle de 2002-2019 et celle de 2020-2039 (sur les 6 premières années), on passe d'un ratio de 5,4% de produits de récolte subie et non prévisible à près de 50%. Cette augmentation dramatique montre, s'il en était besoin, à quel point la forêt est fragilisée, meurtrie, par les bouleversements environnementaux et l'altération des milieux. La gestion forestière doit donc dans l'avenir prendre en compte le dépérissement sanitaire et les produits accidentels, tout en maintenant une production minimum permettant d'entretenir ces massifs ouverts au public comme à Chailluz. Nous envisageons ainsi, durant le mandat prochain, une révision du plan d'aménagement actuel dans ce sens, avec l'ONF.
- Il est cependant à noter que l'augmentation de prévision de prélèvement moyen annuel n'est pas de 70 %, mais de 10 % (sur la période 2002-19, il était prévu un prélèvement de 5324 m³/an pour Chailluz, 1043 m³/an pour le bois d'Aglans et 265 m³/an pour les collines soit 6 632 m³/an, sur la période 20-39, les prévisions ont été établies à 7296 m³/an). Dans les faits, le conseil municipal a voté chaque année une autorisation de prélèvement de 5560 m³. Si l'on compare la réalité des prélèvements moyens annuels entre les deux aménagements, l'augmentation est de 31%, du fait des coupes sanitaires et produits accidentels.
- Il nous paraît essentiel que la forêt de Chailluz soit largement ouverte aux habitants, pour des pratiques sportives, pédagogiques, de loisir ou de refuge en période de forte chaleur. La sécurisation nécessaire de certains secteurs engendre des coupes, à l'instar de l'été 2024 où un violent orage a généré une fermeture le temps de la sécurisation.
- La mise en place du Conseil de la forêt, intégrant tous les usagers et gestionnaires, a permis d'ouvrir la gestion forestière à de multiples enjeux et d'intégrer de nombreux principes au-delà d'une vision gestionnaire, en prenant en compte la nécessité d'une large ouverture au public et des principes de protection de la biodiversité.
- Compte tenu de ses différents usages, la libre évolution est gérée par ilot, plus faciles à isoler et à sanctuariser. C'est ainsi qu'elle ne compte pas moins de 18% de sa forêt classée en ilot de sénescence (Chailluz 186 ha, colline 177 ha, Aglans 15 ha).
- En circuit ultra court, le bois de la forêt de Chailluz a été utilisé pour le nouveau gymnase de Diderot. D'autres constructions, dont un projet d'habitat privé et social à Planoise, seront faites avec le bois de Chailluz
- Protection des sols
 - GBM a établi une carte des sols à haute valeur agronomique, comme éléments de décision pour leur protection, dans l'objectif d'installer des agriculteurs et de les protéger (zones agricoles protégées)
 - pour limiter l'apport de terres extérieures dans les projets urbains de la ville, nous créons des "technosol" : des matériaux inertes issus de démolition, des

végétaux issus de l'entretien des espaces verts, sont ensemencés et maturés pour produire des sols. Une pépinière est en voie d'expérimentation.

Le grand et le petit cycle de l'Eau

Garantir l'accès à une eau de qualité, peu onéreuse, en protégeant la ressource, par la sobriété, par la protection des zones de captage, et en luttant contre les pertes.

- Restauration et reméandrement des ruisseaux, zones humides
- Améliorer la connaissance locale du cycle de l'eau, pour mieux protéger de la ressource des polluants. Un fonds de 600 000 € sur 3 ans a été ouvert pour financer des projets avec l'université.
- Anticiper les risques par la connaissance : lutte contre les PFAS, les molécules médicamenteuses, recherche sur l'impact des boues d'épandage pour les productions agricoles.
- Mobiliser le comité scientifique, réunissant les communes, les agriculteurs, le SYBERT, la SNCF, les entreprises pour coordonner et concerter les actions de protection, lutter contre les intrants avec le monde agricole.
- Continuer à désimperméabiliser et végétaliser la ville
- installer des récupérateurs d'eau de toiture, récupération des eaux de piscine pour irriguer les espaces verts et nettoyer la ville
- continuer la séparation des collecteurs d'eaux usées et des eaux pluviales
- Limiter les pertes du réseau : les compteurs connectés associés aux compteurs sectoriels nous permettent d'avoir une connaissance des pertes sur des secteurs de plus en plus petits, pour repérer rapidement les fuites, et intervenir. Nous déploierons l'IA pour mettre en oeuvre une maintenance prédictive (changement des tuyaux avant que la fuite n'ait lieu). Le laboratoire FEMTO (optique) cherche en parallèle une solution par fibre optique pour repérer les fuites.
- Sobriété : les équipes du SLIME, du logis13éco, interviennent sur les économies d'eau auprès des ménages les plus précaires.
- Promotion de La Bisontine, seule marque déposée pour de l'eau publique.

Adaptation aux changements climatiques

- Renforcement de l'adaptation et de la préparation de la ville aux risques climatiques (inondations, incendies, vents violents...)
- "Besançon plus fraîche l'été" : des espaces verts et îlots de fraîcheur à moins de 150 m des habitations, ce qui nécessitera dans certains quartiers denses de la ville, d'user du droit de préemption, expérimentation d'une zone de baignade dans le Doubs, permis de végétaliser

- Continuer à végétaliser et désimperméabiliser la ville. Développer un plan “arbres”, en lien avec la thermographie de la ville (îlot de chaleur)
- Ouverture gratuitement de lieux frais dans chaque quartier, accessible aux personnes âgées notamment. Densification du plan “grandes chaleurs”, pour les personnes isolées et âgées, et pour les personnes vivant à la rue, déploiement des fontaines d'eau publique.
- continuer la réfection des fontaines en circuit fermé, et demander à la préfecture de les maintenir en eau jusqu'au stade alerte renforcée.

Les éléments énoncés ci-dessus ne sont pas exhaustifs : nous souhaitons une ville où le lien social est favorisé dans les espaces publics, parce que confortables, apaisés, joyeux et animés par le sport, la culture, la vie associative, les commerces. Cette ville démonstratrice des transitions est aussi le moteur de son attractivité, pour l'enseignement supérieur, les entreprises, pour l'emploi.

Fait à Besançon, le 25 février 2026